

## BRUXELLES ENVIRONNEMENT À TOUR & TAXIS

Une administration tournée vers l'avenir



WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS



### PLUS QU'UN DÉMÉNAGEMENT

Bruxelles Environnement contribue à la qualité de vie des Bruxellois depuis 25 ans !

Dans un souci de cohérence par rapport à ses missions et valeurs, l'administration de l'Environnement et de l'Energie de la Région de Bruxelles-Capitale a déménagé fin 2014 sur le site de Tour et Taxis, dans un bâtiment éco-construit et très performant d'un point de vue énergétique.

Cette relocalisation doit être située dans une perspective de renouvellement global :

- Une optimisation de l'empreinte écologique grâce à un **bâtiment exemplaire**.
- Une **éco-organisation du travail** permettant une plus grande efficacité et un meilleur service.
- Un **renforcement des relations** avec ses bénéficiaires.
- Une intégration dans un **éco-quartier en plein développement**.

Bien plus qu'un simple déménagement, il s'agit d'un programme de modernisation de l'administration, une révision de son fonctionnement et de son rapport aux citoyens, pour ensemble mieux relever les grands défis environnementaux à venir. C'est une réelle opportunité pour Bruxelles Environnement et ses bénéficiaires, mais aussi pour le quartier et la Région.



© visit.brussels/E. Danhier



### UN BÂTIMENT ÉCO-CONÇU

D'une superficie de 16.750 m<sup>2</sup>, le nouveau siège administratif de Bruxelles Environnement est aussi l'un des plus grands bâtiments de bureaux répondant au standard passif en Europe.

- Sa conception passive (dont une isolation poussée et une bonne étanchéité à l'air) permet de consommer jusqu'à **96% de gaz en moins** par rapport à l'ancien bâtiment.
- 700 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques (intégrés au bâtiment pour raisons esthétiques) produisent près de **88.000 kWh d'électricité verte** par an.
- L'enveloppe du bâtiment, faite de métal et de verre, laisse largement entrer la **lumière naturelle**. Elle est conçue pour pouvoir activer une protection solaire automatique.
- La géothermie permet de **réguler la température** toute l'année. Une pompe à chaleur utilise la température des eaux de la nappe phréatique.
- Le système de **ventilation à double flux associé à un échangeur thermique** permet de mettre en contact l'air froid qui entre dans le bâtiment avec l'air chaud qui en sort. L'air entrant est ainsi préchauffé par l'air sortant.
- Le bâtiment est conçu pour traiter les eaux grises et **recupérer les eaux de pluie**, qui seront utilisées pour les besoins en eau non potable.
- Les matériaux sont pour la plupart d'origine locale et les matériaux de finition disposant d'un **label écologique** ont été privilégiés.
- Le bâtiment abrite un **parking vélos** de 210 places, un vestiaire et des douches.
- Un **restaurant proposant une alimentation durable**, composée de produits locaux et de saison, est ouvert aux employés et aux visiteurs.
- Le mobilier des bureaux, du centre et du restaurant est composé de **meubles recyclés et relookés**.

### UN ESPACE ECO-DYNAMIQUE

Le bâtiment, grâce notamment à sa ventilation de l'air et son apport en lumière naturelle, est aménagé pour favoriser le confort et le bien-être de ses occupants.

Moderne, flexible, adapté aux nouvelles technologies... l'environnement de travail favorise les interactions, mais aussi les pratiques d'éco-management comme la gestion électronique des dossiers (abandon progressif du papier), le télétravail ou encore l'optimisation de l'occupation des espaces pour éviter de chauffer ou nettoyer des bureaux inoccupés.



© Jean-Michel Eyl



### RÉSOLUTION TOURNÉ VERS SES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Le nouveau siège de Bruxelles Environnement comprend un centre d'information et d'exposition dans le domaine environnemental, qui s'adresse directement aux particuliers, professionnels, associations et écoles de la Région.

A la fois pôle d'attraction environnemental et vitrine d'une administration ouverte et au service de la qualité de vie des habitants, ce centre d'information et d'exposition est un lieu de débat, de rencontre et de réflexions ; un lieu pour découvrir et s'informer, mais aussi un lieu pour agir.

Le centre s'organise autour de 4 pôles :

- **S'informer** - Une zone d'accueil et d'information :
- **Visiter** - Deux zones d'exposition :

→ **L'exposition permanente** sera installée dès 2016 sur une surface de 700 m<sup>2</sup>, et proposera un espace pédagogique, interactif et ludique, évoquant les grands enjeux urbains et environnementaux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

→ **Les expositions temporaires** sont relatives aux thématiques traitées par Bruxelles Environnement et font souvent écho à l'actualité.

- **Se rencontrer** - Un centre de congrès :

Un auditoire de 400 places et des salles de réunion modulaires permettent d'accueillir **événements et conférences** internes et externes.

- **Se restaurer** - Un espace restaurant :

Egalement ouvert au public, il propose une cuisine exemplaire et pédagogique selon les recommandations de **l'alimentation durable** et du commerce équitable.



© D. Tellemaers



© F. Dufour



© M. Cluis



© D. Tellemaers



### DANS UN QUARTIER EN MUTATION

En choisissant de s'implanter dans un quartier dense et diversifié, en pleine reconversion, et proche du cœur historique de la ville, l'administration a voulu s'ouvrir vers son environnement et **participer activement au redéploiement** de cette zone stratégique.

**Le quartier de Tour & Taxis** se transforme dans le sens du développement durable : ensemble de logements performants, incubateur d'entreprises vertes, nouvelles lignes de transports publics...

**Le parc Tour & Taxis**, nouvel espace vert d'ampleur régionale, s'étendra à terme du boulevard Belgica à la place Bockstael, jusqu'au canal, en passant par l'ensemble du site de Tour et Taxis.

Géré en partie par Bruxelles Environnement, avec **l'implication de riverains**, il est l'extension en plein air du centre d'information et une vitrine des activités de terrain de l'administration.

Le siège de Bruxelles Environnement fait partie d'un projet global de développement de la zone du Canal et il s'inscrit dans l'évolution du quartier.



© Lou Verhulst

INFO



02 775 75 75 - WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS